



État : juin 2023

Mission de la Fondation suisse des interprètes SIS

La Fondation suisse des artistes interprètes (SIS) soutient les artistes interprètes dans les domaines de la musique et des arts de la scène en Suisse et au Liechtenstein, en favorisant leur épanouissement artistique, la diffusion de leur travail et leur protection sociale.

Champs d'action

En tant que fondation d'envergure nationale, nous connaissons bien notre public cible et comblons les lacunes du système suisse en matière d'encouragement à la culture. Nous défendons une scène culturelle diversifiée et adaptons nos actions aux besoins d'une Suisse pluraliste.

Activités de soutien

Nous créons un espace pour le travail artistique et nous engageons de manière proactive en faveur de conditions durables dans un environnement exigeant. Dans ce cadre, nous mettons l'accent sur des mesures de soutien accessibles aux artistes interprètes professionnel-le-s comme aux amateur-riche-s, dans les trois domaines d'activité suivant : culture, santé et affaires sociales.

Offres et initiatives

Nous accordons une grande importance à un équilibre entre des partenariats de soutien sélectionnés à long terme, des mesures de soutien liées à des projets ou à des processus, une aide d'urgence et des initiatives de sensibilisation et d'autonomisation ayant un impact systémique.

Organisation et valeurs

La SIS repose sur son Conseil de fondation, un secrétariat indépendant et professionnel, ainsi que sur des expert-e-s et commissions spécialisés désigné-e-s de manière ciblée. En tant qu'employeuse et mandataire responsable, elle valorise l'échange, le réseautage, la diversité, la durabilité sociale et écologique, la transparence ainsi qu'un suivi adéquat de ses activités.

Financement et partenariats

La fondation garantit, en collaboration avec ses partenaires, des processus professionnels, simples et flexibles, ainsi qu'une sécurisation durable de son financement.